A Angoulême, le 28 janvier 2022,

Se-Unsa
Charente
16@ se-unsa.org

Monsieur le Secrétaire Départemental du SE Unsa 16

à

Monsieur Le Directeur Académique des Services Départementaux
de l'Éducation Nationale de la Charente

Objet : Situation des RPI – fermeture de classe

Monsieur Le Directeur Académique,

Nous tenons à vous alerter sur la situation des RPI qui seraient susceptibles de subir une mesure de carte scolaire à la rentrée.

Nous ne nous permettrons pas d'interroger ces propositions par la lorgnette des effectifs.

Pour autant, nous constatons que ces décisions vont conduire inévitablement à la création de nouvelles écoles à une classe.

Certains enseignants et élus ont des propositions à faire.

Cependant les discussions qui ne sont pas formalisées mettent en évidence davantage de fortes divergences et d'intérêts partisans plutôt qu'à permettre un débat serein.

Par ailleurs, les collectivités manquent de l'expertise qui leur permettrait d'inventer une nouvelle manière d'accueillir les familles dans leur village, une fois la classe fermée.

C'est pourquoi, nous vous demandons de prendre l'initiative de la création de comités de suivi réunissant les parents d'élèves, les élus, les enseignants dans les RPI concernés afin que des propositions puissent émanées de discussions posées et formelles.

Enfin, comme nous l'avions déjà demandé les années précédentes, nous pensons que la création d'un poste de conseiller Préfecture – Éducation Nationale dédié à l'appui aux collectivités permettraient d'envisager des perspectives pour structurer solidement des pôles éducatifs d'un côté et réhabiliter les locaux scolaires vers d'autres fonctions attractives (bibliothèque, périscolaire, accueil petite enfance…).

Nous restons à votre disposition pour tout échange que vous jugeriez utile et nous vous prions de recevoir, Monsieur Le Directeur Académique, nos sincères salutations.

Richard Gazaud

Secrétaire départemental SE-Unsa 16